

ASBL Fondation JEAN BOETS

PANEL DE MIDI
du 31 Mai 1995

Thème :

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET ENTREPRISES

DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

n°11

Editeur responsable : Philibert CAYET, Président de la fondation Jean BOETS
Rue Montegnée, 144 ● 4101 JEMEPPE ● Tél : 041/37.87.61

FONDATION JEAN BOETS

PANEL DE MIDI N°11

du mercredi 31 MAI 1995, dès 11 h 30

1er étage du Pavillon d'accueil de la Centrale Nucléaire de TIHANGE

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET ENTREPRISES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

LA FONDATION JEAN BOETS

Par sa grande qualification professionnelle et par sa remarquable productivité, la main-d'œuvre de notre pays constitue une richesse inégalable qu'il importe de sauvegarder. Or, il faut bien l'admettre, la désaffection des jeunes vis-à-vis de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ne cesse de s'amplifier, surtout au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel, où elle touche davantage le SECTEUR INDUSTRIEL.

Ainsi donc, alors que nous nous engageons dans le grand marché européen, nous risquons de connaître, à plus ou moins court terme, une pénurie grave d'ouvriers, d'employés, de techniciens, de gradués et d'ingénieurs hautement qualifiés.

Devant ce constant inquiétant, des responsables et des diplômés de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, ont créé une association sans but lucratif dénommée FONDATION Jean BOETS, afin de rendre un hommage mérité à ce grand Directeur général de l'ENSEIGNEMENT de la PROVINCE de LIEGE qui, plus de dix années après sa retraite, continue, jour après jour, à défendre un enseignement qu'il a toujours servi avec autorité et compétence. Cette association a lancé immédiatement une vaste campagne de PROMOTION de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Soulignons que la FONDATION Jean BOETS est une ASSOCIATION INTER-RESEAUX et APOLITIQUE, dont l'action s'étend sur le territoire de la PROVINCE de LIEGE.

LES PANELS DE MIDI

Les PANELS de MIDI organisés par la FONDATION Jean BOETS regroupent des personnalités des milieux politique, socio-économique et enseignant, ainsi que des diplômés du technique.

Ces panels instaurent un dialogue permanent à propos de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE et sont devenus des lieux d'étude et de réflexion.

Chaque PANEL de MIDI permet de constituer un dossier de suivi, comportant une note de synthèse des échanges de vues et des documents utiles destinés à servir la PROMOTION de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

LE PANEL DE MIDI N° 11

Avec la mécanique, le spatial et la biotechnologie, l'électricité est un atout majeur de la région liégeoise. Un secteur où nous excellons depuis la fin du 19^e siècle grâce à des personnalités comme Zénobe GRAMME ou Georges LEVI MONTEFIORE.

L'électricité est une composante essentielle du quotidien des individus, mais aussi du tissu économique liégeois. Au terme de l'étude Vulcain 2000 réalisée par la Région wallonne, ce secteur est identifié comme un des points forts de la région qu'il convient de développer et de promouvoir.

Une zone unique réunit des producteurs (Electrabel-SPE), des distributeurs (ALE-Intermosane), des télédistributeurs (Coditel-Télédis) et de nombreuses entreprises industrielles spécialisées ou touchant au secteur de l'électricité (éclairage, câblerie, télécommunication, etc.).

Côté éducationnel, on peut y ajouter les instituts Montefiore, Gramme et l'Institut Supérieur Industriel de la Province de Liège (I.S.I.L.).

Ce centre de compétence regroupant toutes les forces du secteur électrique aurait évidemment une influence considérable et pourrait drainer d'importants crédits de recherches et des aides économiques européennes et régionales pour une reconversion ciblée. Il convient de ressusciter l'image de la fée électrique, spécialement vis-à-vis des jeunes qui s'orientent trop peu vers le secteur. Pourtant, les débouchés et les possibilités d'emplois existent. L'électropôle remettra la valeur "électricité" en évidence.

Développement économique, centre d'excellence, lutte contre le chômage : Liège électrique, un défi à relever.

Les entreprises de production et de distribution constituent un champ d'étude idéal pour aborder deux questions essentielles :

1. les formations scolaires répondent-elles aux besoins réels des ENTREPRISES ?
2. comment améliorer la collaboration ENTREPRISES-ENSEIGNEMENT ?

La FONDATION Jean BOETS

*est heureuse de vous recevoir ce mercredi 31 mai 1995
au Pavillon d'Accueil de la Centrale Nucléaire de TIHANGE*

**ENSEIGNEMENT TECHNIQUE et
ENTREPRISES de PRODUCTION et de DISTRIBUTION
d'ELECTRICITE**



Vifs remerciements aux sponsors du jour :

ELECTRABEL

ASSOCIATION LIEGEOISE D'ELECTRICITE (A.L.E.)

FONDATION JEAN BOETS

PANEL DE MIDI N°11
du mercredi 31 MAI 1995

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET ENTREPRISES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Sous la Présidence de Monsieur André GILLES, Député permanent,
Président du Conseil d'Administration de l'Association Liégeoise d'Electricité.

Accueil par M. Philibert CAYET, Président de la Fondation Jean Boets

Monsieur CAYET se déclare heureux d'accueillir les participants dans les locaux de la Centrale Nucléaire de Tihange et témoigne sa reconnaissance à toutes les personnalités présentes qui ont répondu à l'invitation de la Fondation.

Monsieur CAYET remercie tout d'abord les deux sponsors du jour : la S.A. ELECTRABEL et l'ASSOCIATION LIEGEOISE D'ELECTRICITE (A.L.E.).

Il remercie ensuite M. Giuseppe DE GREGORIO, qui a aidé la Fondation à mettre au point ce Panel de Midi n°11, ainsi que les délégués d'entreprises et les enseignants qui ont participé aux réunions préparatoires.

Monsieur CAYET adresse également ses plus vifs remerciements à Monsieur JACQUET et ses collaborateurs Messieurs DELCROIX et PLEYERS, qui ont grandement facilité l'organisation du Panel.

Enfin, il remercie Monsieur le Député permanent André GILLES, d'avoir accepté de présider ce Panel, placé sous le thème : «Enseignement technique et entreprises de production et de distribution d'électricité».

Présentant sommairement la Fondation Jean Boets, Monsieur CAYET en rappelle la mission essentielle, qui est de promouvoir l'enseignement technique. Les trois axes de développement de ses activités sont :

- faire mieux connaître l'enseignement technique ;
- enrichir la coopération économie - enseignement ;
- favoriser la collaboration entre les divers formateurs.

Le slogan de la Fondation : «L'enseignement technique est exemplaire !».
Pour elle, «L'enseignement technique, c'est le bon choix!».

**M. André GILLES, Député permanent,
Président du Conseil d'Administration
de l'Association Liégeoise d'Electricité**

Monsieur GILLES salue l'ensemble des personnalités présentes et remercie tout particulièrement Monsieur HUGÉ pour son accueil.

Les Panels de Midi de la Fondation Jean Boets offrent l'occasion de promouvoir l'enseignement technique et d'en souligner les spécificités.

L'enseignement technique a toujours joué un rôle essentiel sur le plan économique et social. Quoiqu'en disent certains, il continue d'avoir sa raison d'être et reste porteur d'avenir.



Monsieur André GILLES, Député permanent, Président du Conseil d'Administration de l'Association Liégeoise d'Electricité

Preuve en est, par exemple, le nombre des formations techniques organisées par cet instrument privilégié de la liaison entre le monde économique et l'enseignement technique qu'est le Centre de Coopération Technique et Pédagogique (a.s.b.l. CECOTEPE), en collaboration avec l'Enseignement de la Province de Liège.

Abordant le thème du jour, Monsieur GILLES constate que l'électricité est une énergie devenue tellement naturelle que le public en oublie l'importance. Indispensable, aussi bien dans notre vie domestique que dans l'industrie, la «fée électrique», pour être produite et distribuée, a besoin d'ingénieurs et de techniciens compétents. Pour ce faire, une bonne liaison école - entreprise doit nécessairement être entretenue.

Monsieur Gilles cède la parole à Monsieur le Vice-Recteur Willy LEGROS qui, en tant que spécialiste de l'interface université - entreprise et promoteur de la collaboration entre partenaires, est aussi l'initiateur du projet «Electropôle».

M. Willy LEGROS, Vice-Recteur de l'Université de Liège

Monsieur LEGROS remercie Monsieur GILLES d'avoir introduit le Panel en évoquant l'image de «fée électrique», actuellement menacée.

Dans une société de bien-être telle que la nôtre, nous avons pris l'habitude de focaliser notre attention sur ce qui ne va pas et d'ignorer ce qui va. Certes humaine, cette tendance est fortement entretenue par les médias. En conséquence, les valeurs ne sont plus mises en évidence : c'est le cas de la valeur «électricité».

Cette valeur n'est plus sollicitée que négativement : pylônes et lignes à haute tension dénoncés comme dégradant le paysage, champs électromagnétiques accusés d'être nuisibles... jusqu'aux rumeurs les plus absurdes alimentant



Monsieur Willy LEGROS,
Vice-Recteur de l'Université de Liège

la croyance en des aspects prétendument néfastes de l'électricité. Tout cela inquiète désormais le public. Beaucoup semblent ainsi oublier que l'électricité est la base de la vie économique, mais aussi du bien-être, du confort, de la sécurité.

Une étude appelée «Vulcain 2000», entreprise à la demande de Monsieur le Ministre LIENARD, a permis de déterminer 4 points forts de l'industrie en région liégeoise :

- la mécanique ;
 - le spatial ;
 - la biotechnologie ;
- et enfin, - l'électricité.

Pour ce dernier secteur, le bassin liégeois est la seule région à être reconnue en tant que centre de compétence et d'excellence.

D'importantes bases historiques y contribuent, dont la présence à Liège d'hommes illustres tels que GRAMME, MONTEFIORE, ou encore JASPARD.

En région liégeoise, la production et la distribution d'électricité se partagent entre le secteur public et le secteur privé (Electrabel / S.P.E., Intermosane / A.L.E., Coditel / Télédis). On dénombre également de nombreuses entreprises industrielles liées au secteur (Câblerie d'Eupen, E.I.B., Balteau, Schreider, Gillam, C.E.+T., ...), ainsi qu'un important réseau de P.M.E..

Sur le plan éducationnel, Liège est particulièrement bien équipé. Aux côtés de l'Université, l'Institut Gramme et l'Institut Supérieur Industriel de la Province de Liège ont acquis une renommée certaine. Au niveau secondaire, Liège et ses environs comptent également de nombreuses et excellentes écoles techniques.

Cependant, la situation récente n'est pas sans inquiétude, car l'on constate, dans les secteurs relatifs à l'électricité, une baisse de la fréquentation des étudiants.

Une des raisons essentielles de cette désaffection est la mauvaise image de marque de l'électricité – tellement banalisée, on l'a dit, qu'on en sous-estime l'importance et l'intérêt pour ne plus en retenir que les connotations négatives. Même la remarquable santé financière des sociétés d'électricité, qui devrait en principe valoriser le secteur, est présentée par les médias de façon à provoquer la

suspicion auprès du public.

Il y a là un problème sociétal, auquel les professionnels du secteur cités plus haut ont décidé de réagir, en s'unissant pour défendre et redorer la valeur «électricité». C'est ainsi qu'à Liège vient d'être créé un «Electropôle», correspondant à la situation tout à fait exceptionnelle de la région.

Tous ces acteurs se sont donc regroupés afin :

- de défendre l'image de marque de l'électricité ;
- de réaffirmer son importance et son impact en région liégeoise ;
- de lui redonner la place qu'elle mérite à tous niveaux (recherche, économie, société, ...).

Par la même occasion, cette action vise à attirer les jeunes vers cette activité – qui souffre d'un manque d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau – en positionnant l'enseignement liégeois comme incontournable en ce domaine.

Condamné à réussir, cet «Electropôle» va se mettre en place dans les prochains mois.



Monsieur Jacques HUGÉ, Directeur général Région Distribution Wallonie, Electrabel

M. Jacques HUGÉ, Directeur général Région Distribution Wallonie, Electrabel

Monsieur HUGÉ remercie la Fondation Jean Boets pour l'initiative de cette journée et manifeste sa reconnaissance à Messieurs DE GREGORIO et JACQUET pour leur précieuse collaboration.

Il s'associe aux propos tenus par Monsieur GILLES et Monsieur LEGROS, quant à l'image de marque et l'importance de l'électricité.

Pour toute entreprise, il serait tentant de considérer que l'école doit s'adapter à

l'évolution des besoins du marché du travail. Ce serait trop simple et pas du tout réaliste.

Il est évident que les mutations techniques continues, la concurrence mondiale exacerbée et une montée historique des aspirations individuelles accroissent les exigences de chacun comme consommateur et comme travailleur.

L'homme a cessé d'être seulement une main-d'oeuvre, on ne lui demande plus de reproduire des modèles d'organisation et de travail. Mais c'est l'intelligence qui devient indispensable dans le travail.

Le travail devient de plus en plus qualifié, de plus en plus intellectuel et, pour y faire face, il faut des idées, il faut être créatif.

Le progrès continu implique donc une plus large culture générale, un effort constant d'information et le recours périodique à des formations complémentaires.

La frontière entre le travail, l'information et la formation s'estompe et chacun doit accepter de changer de métier même s'il reste dans le même secteur professionnel, car la formation professionnelle n'est plus guidée par la seule flexibilité du métier.

Ce Panel s'avère donc particulièrement intéressant et s'organise à un moment où le Service des Ressources Humaines d'Electrabel constate de sérieux problèmes lors de l'engagement de techniciens et d'ingénieurs.

Que souhaite Electrabel ?

Quelles aptitudes souhaite trouver Electrabel, en tant qu'entreprise, auprès de ses futurs collaborateurs ?

En vrac et sans préséance, certainement :

- créativité
- adaptabilité et esprit de recherche
- sens critique
- disponibilité
- efficacité

- habitude du dialogue et de la participation
- goût de l'entreprise
- aptitude à la gestion
- aisance dans la communication
- ouverture à la culture technique et humaine.

Monsieur HUGÉ précise que tout ce qu'il vient d'énumérer fait incontestablement partie de ce qu'on peut appeler le «savoir» et le «savoir-être».

Il incombe à l'entreprise de former au «savoir-faire».

Celle-ci ne demande donc pas des super spécialistes ou des super qualifiés, l'école n'a pas les possibilités de lui les fournir juste au moment où elle en a besoin; l'école n'a pas la possibilité d'adapter constamment les programmes et de les actualiser au gré de l'évolution des sciences et des techniques.

L'entreprise demande des collaborateurs qui sauront, le moment venu, faire face à des perfectionnements, des recyclages, des reconversions tout au long de leur vie professionnelle et sociale.

Monsieur HUGÉ insiste donc sur ce qui importe le plus chez les enseignants, à savoir sur les méthodes et les attitudes du corps enseignant face à la personnalité des élèves qu'il faut découvrir et développer. C'est là le plus grand impact de l'école. Permettre :

- le développement de la capacité de se documenter mais aussi de critiquer l'information reçue, de l'exploiter intelligemment et de la communiquer aux autres ;
- la capacité de créativité devant les situations nouvelles et l'esprit de collaboration dans toutes les activités auxquelles il faut faire face.

Dans une telle optique de l'éducation, Monsieur HUGÉ souligne le fait que les élèves doivent être orientés, dans le choix de leurs études et, en tout cas, dans le choix des études techniques, en fonction des réussites et des aptitudes et non en fonction des échecs dans l'autre section.

Les relations d'Electrabel avec l'enseignement sont en bonne voie, surtout avec l'enseignement secondaire, aussi bien technique que général.

M. Jean VANSANTVOORT, Directeur général de l'Association Liégeoise d'Electricité (A.L.E.)

Monsieur VANSANTVOORT se déclare d'accord avec Monsieur HUGE quant aux grandes orientations que celui-ci préconise pour l'enseignement.

Cependant, quelles que soient les améliorations apportées, l'enseignement est-il pour autant apte à doter ses étudiants de toutes les aptitudes attendues par l'entreprise que sont la disponibilité, la motivation, le goût de l'entreprise, la curiosité, ...? C'est peut-être moins une question de formation scolaire que de dispositions individuelles.

Il faut pouvoir admettre qu'il y a toujours eu et qu'il y aura toujours des étudiants plus ou moins doués. Par effet cumulatif, plus quelqu'un est bon dans un domaine, plus il s'y sent à l'aise et plus il est motivé.

M. Paul MERCHIERS, Directeur de l'Institut Supérieur Industriel Liégeois - ISIL Liège

Monsieur MERCHIERS constate que l'enseignement est en train de changer et de s'adapter. Toutefois, s'il est prêt à opérer des mutations et est en mesure de faire beaucoup, il ne peut réaliser l'impossible.

Former des jeunes capables de créativité et de flexibilité nécessite un changement profond des mentalités : trop souvent les enseignants se contentent d'avoir devant eux des élèves subissant passivement les matières prévues. Dans cette perspective qui consiste à changer la manière d'enseigner, à amener chacun à un niveau déterminé, tout en ne négligeant pas ces autres aspects indispensables à l'intégration économique que sont la connaissance des langues et de bonnes dispositions à communiquer, un effort particulier doit être apporté au niveau de l'enseignement secondaire.

Mais une telle évolution n'est pas sans rencontrer des difficultés.

D'une part, il faut tenir compte de l'existence de structures, programmes et directives souvent rigides et difficiles à amender. D'autre part, il ne faut pas oublier que la population scolaire est très disparate. Si chaque étudiant a ses points forts, il ne peut être doué dans tous les domaines à la fois.

Le merle blanc dont rêve l'entreprise est en fait impossible à former.

M. Guy DE WALEF, Chef du Service Formation, Electrabel

Actuellement, l'enseignement est synonyme de programmes uniformisés et standardisés ne tenant aucunement compte des particularités des individus, estime Monsieur DE WALEF.

L'enseignement doit pouvoir faire table rase du passé pour mener à bien ce qui devrait être sa mission essentielle : «apprendre à apprendre». Son évolution souhaitable, dans le cadre de l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans, est de stimuler chacun en fonction de ce qu'il est et de ce qui est intéressant pour son développement personnel. Cette tâche n'est évidemment pas simple à accomplir.

M. André GILLES

Monsieur GILLES souscrit pleinement à la formule selon laquelle l'école doit «apprendre à apprendre», mais constate que les exigences respectives de l'entreprise et de l'école ne concordent pas toujours. C'est aussi tout l'intérêt d'une collaboration active entre l'entreprise et l'école, où chacun doit accepter de faire un pas vers l'autre.

Comme l'a expliqué Monsieur MERCHIERS, le merle blanc recherché par les entreprises est impossible à former ; celles-ci doivent se résoudre à abaisser le niveau de leurs attentes. Ainsi, par exemple, de plus en plus d'offres d'emploi réclament des candidats des diplômes multiples et des aptitudes diverses, en plus de leur jeunesse et expérience... un profil tout bonnement impossible à obtenir ! Les entreprises devraient être attentives à cette dérive, sous peine de démotiver de plus en plus de jeunes.

Il est également impératif que les milieux politique, économique et pédagogique oeuvrent de concert afin de déterminer clairement les besoins en personnel, ainsi que les exigences et faisabilités en matière de formation.

Tous doivent s'atteler à revaloriser l'enseignement technique, dans un contexte économique où la crainte du chômage pousse de nombreux parents, selon un faux calcul, à privilégier l'enseignement général.

M. J.-G. NOEL, Directeur de l'Institut St Laurent Liège

Revenant aux notions de «savoir» et de «savoir-être» évoquées plus haut, Monsieur NOEL regrette que l'on associe presque exclusivement ces notions à l'enseignement général.

La plupart des parents n'envisagent plus de mettre leurs enfants dans l'enseignement secondaire technique : ils commettent une erreur, car de nombreux jeunes s'épanouiraient davantage dans les filières techniques que dans l'enseignement général. Il est donc urgent de réaffirmer clairement les valeurs spécifiques de l'enseignement technique.

M. Willy LEGROS

Adhérant aux propos tenus par Monsieur NOEL, Monsieur LEGROS relève un autre phénomène de société, à savoir le fait que de plus en plus de jeunes – souvent poussés par leurs parents – se croient obligés de suivre une formation universitaire.

Parmi la jeunesse circule aujourd'hui une croyance selon laquelle celui qui ne fait pas l'Université est marginalisé. Or, les besoins économiques réels sont loin de confirmer cette idée préconçue : si notre économie a besoin d'universitaires, elle a aussi besoin de beaucoup d'autres diplômés, et notamment de techniciens de valeur.

On en arrive aujourd'hui à une situation où le diplôme universitaire – attirant de plus en plus de jeunes – s'en trouve du même coup dévalorisé. Les chiffres de population en première candidature, dans certaines facultés, trahissent un problème d'orientation très grave.

Dans un tel contexte, bien des parents n'imaginent plus conseiller l'enseignement technique à leurs enfants. Il est absolument nécessaire de les convaincre – de les éduquer, pourrait-on dire – afin de changer cet état de fait. Il faut pour cela remettre en évidence la valeur «technique» : c'est aussi un des buts de l'Electropôle.

M. Michel DARIMONT, Professeur à l'Ecole Polytechnique de Seraing

Une brève analyse de la population fréquentant certaines filières techniques nous éclaire déjà sur

les possibilités et limites de ces sections, remarque Monsieur DARIMONT.

Ainsi, les filières techniques correspondant au secteur de l'électricité que sont la mécanique et l'électromécanique, concernent exclusivement des garçons... ce qui signifie que, dans l'immédiat, 50 % de la population scolaire potentielle sont déjà perdus pour ces orientations d'études. La quasi-absence de population féminine dans le secteur de l'électricité est un phénomène qui reste à analyser et qui ne pourra être modifié que très progressivement.

Pour en revenir au concept pédagogique «d'apprendre à apprendre», sa mise en oeuvre est certainement souhaitable, mais se heurte à un contexte scolaire où les grilles horaires se réduisent dans le sens d'une diminution du nombre d'heures attribuées à la formation technique proprement dite. Il est déjà bien difficile de respecter et d'enseigner les programmes imposés, de plus en plus importants. Dès lors, l'école n'est plus capable de préparer plus spécifiquement les jeunes aux examens de recrutement des entreprises, dont le niveau est en effet souvent trop élevé.

Enseignants et responsables d'entreprises devraient collaborer afin de définir ensemble le niveau à atteindre au sortir des études, tenant compte, d'une part, des attentes des entreprises et, d'autre part, des possibilités offertes par les programmes d'enseignement.

Trop souvent encore, les relations école - entreprise se satisfont de leur propre mérite d'exister. Elles restent plus ou moins improvisées, alors qu'il conviendrait de sans cesse analyser et évaluer les liens à construire. Ainsi, l'enseignement en alternance pratiqué actuellement est un échec. La formation des jeunes passe encore largement après les priorités immédiates de l'entreprise que sont la productivité et la rentabilité. La plupart du temps, les jeunes sont pris en charge par différents instructeurs, qui privilégient chacun, au gré de leur disponibilité, leur domaine de prédilection : un contexte dans lequel les jeunes formés ont bien du mal à se situer.

Aux yeux d'un nombreux public, l'enseignement technique passe pour être un enseignement de deuxième choix. Il faut d'urgence le revaloriser pour briser cette image négative.

M. Giuseppe DE GREGORIO, Communication, Responsable des Relations avec l'Enseignement francophone, Electrabel

Il est indispensable d'informer les jeunes, dès l'école primaire, sur ce qu'est exactement

l'enseignement technique et sur les possibilités qu'il offre, confirme Monsieur DE GREGORIO. Il faudrait concevoir un support attrayant – un film, par exemple – pour montrer l'importance de la culture technique.

L'alternance, on l'a dit et répété, n'est pas simple à mettre en place. Elle se heurte à des problèmes d'organisation complexes au sein de l'entreprise (disponibilité des instructeurs, etc.), ainsi qu'à des difficultés d'ordre administratif.

C'est aussi pourquoi Electrabel a mené une expérience sensiblement différente dans le Brabant, se déroulant en plusieurs phases :

- formation préalable des enseignants pour les préparer aux actes et procédures nécessaires en entreprise, en l'occurrence Electrabel ;
- cours donnés par ces enseignants à leurs élèves, les préparant à venir suivre une formation en entreprise, où l'on travaille «acte par acte».

Sans être de la formation en alternance *stricto sensu*, cette expérience de formation en entreprise s'est avérée concluante, le but essentiel à atteindre étant de stimuler la curiosité, qualité qui résume souvent toutes les autres.

M. Jean-Marie VERSIE, Responsable des Relations avec l'Enseignement, Cockerill Sambre SA

Monsieur VERSIE explique que, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, il a été amené à lire un rapport portant sur les stages effectués à Cockerill durant les années soixante. Avec surprise, il a constaté qu'il suffisait de remplacer, dans le texte original, le chiffre 6 par le chiffre 9 pour obtenir un rapport d'actualité.

C'est dire si rien, ou presque, n'a fondamentalement changé dans la problématique de l'organisation des stages en entreprises : les problèmes rencontrés sont les mêmes aujourd'hui qu'hier, les moyens préconisés pour y remédier sont quasiment identiques.

Dans le même temps, si changement il y a eu, c'est l'apparition au sein du public d'une idéologie du «tout va tout seul» : l'électricité n'échappe pas au phénomène et est largement perçue comme

étant «quelque chose qui va tout seul». Dans ce contexte, on a parfois l'impression que bon nombre de jeunes sont devenus allergiques à l'effort – une notion qu'il faudrait préalablement redécouvrir.

Par ailleurs, comment empêcher les parents, dans une société en crise, d'inciter leurs enfants à la course aux diplômes ? Les entreprises elles-mêmes n'ont-elles pas tendance à leur accorder trop d'importance ?

M. Serge SCORSET, Directeur d'EFA SC

Monsieur SCORSET présente la société EFA, qui s'occupe de formation en CAO et DAO et emploie 6 ingénieurs. Pour se développer, cette société doit constamment se battre sur tous les marchés et peut se prévaloir d'avoir emporté de nombreux contrats difficiles.

Tous les membres de l'équipe, constate Monsieur SCORSET, sont issus de l'enseignement technique. Cette P.M.E. est la preuve que l'enseignement technique n'est pas un parent pauvre de l'enseignement général.

M. Roland BAMPS, Directeur de l'Ecole Polytechnique de Seraing

La désaffection des jeunes vis-à-vis de l'enseignement technique est toutefois évidente, note Monsieur BAMPS.

Une des raisons essentielles tient au fait que les jeunes assistent actuellement à des fermetures et des restructurations d'entreprises conduisant à des pertes d'emplois. Sans réelles perspectives, ceux-ci se sentent glisser sur la voie de l'exclusion sociale. Ils s'engouffrent massivement dans des filières telles que la psychologie ou la communication, où les problèmes existants sont moins visibles, car moins spectaculaires et donc moins médiatisés.

Le message selon lequel la culture technique est fondamentale pour les emplois de demain ne passe pas chez les jeunes.



Vues générales des participants

M. Jean-Pierre LAGNEAU, Chef du Service Conduite des Centrales de Bressoux et des Awirs, Electrabel

Aucune publicité n'est faite autour des entreprises florissantes, constate Monsieur LAGNEAU. Le grand public n'est pas informé sur les besoins en qualification des entreprises ; les statistiques fiables quant aux débouchés restent mal connues. Les médias détiennent ainsi leur part de responsabilité dans l'image négative dont souffre l'enseignement technique.

Etant donné la complexité croissante et l'évolution toujours plus rapide des techniques, le rôle premier de l'enseignement technique est d'apporter aux jeunes une base solide et un savoir-être favorisant l'adaptation.

M. Jacques GEERTS, Directeur de l'Institut Supérieur d'Enseignement Technologique

Les enseignants ne seraient-ils pas trop modestes, s'interroge Monsieur GEERTS. Il ne faudrait pas oublier que c'est l'humanisme technique qui a jadis contribué à la richesse de notre région.

Rappelons-nous aussi que la maîtrise de l'électricité fut rendue possible par le développement et l'évolution de la mécanique. Il est normal que les problèmes qui ont auparavant affecté le secteur de la mécanique se retrouvent aujourd'hui dans le secteur de l'électricité.

Le déclin de l'enseignement secondaire technique est un problème politique et relève de décisions prises à ce niveau.

M. André GILLES

L'enseignement technique est confronté à un problème très particulier en matière d'orientation, explique Monsieur GILLES. Les instituteurs ne le connaissent pas, pour la bonne et simple raison qu'ils n'y ont pas été eux-mêmes. De par leur formation, ils ne peuvent donc informer leurs élèves sur ces études et conseillent systématiquement l'enseignement général, d'où ils proviennent.

Un autre élément à souligner est le remplacement progressif des grandes entreprises par une

multitude de petites et moyennes entreprises, souvent synonymes de souplesse, d'adaptabilité, d'actualité et pour qui une formation rapide du personnel est importante. Cette évolution complexifie encore les relations école - entreprise.

M. Edouard DAVID, Directeur de l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur de Seraing

Les exigences des P.M.E. et des grandes entreprises sont très différentes, explique Monsieur DAVID. Les premières ont des exigences variables en fonction de leurs spécificités et insistent sur la spécialisation pointue. A l'inverse, les secondes attachent de l'importance à la polyvalence. Cette disparité est extrêmement difficile à gérer. Pour exemple, nous avons d'énormes difficultés à faire reconnaître le graduat en mécanique, alors qu'il bénéficiait au départ du soutien des entreprises.

En informatique, nous sommes actuellement bien équipés. Plusieurs entreprises spécialisées ont régulièrement recours à notre matériel d'équipement et sont friandes des jeunes sortant avec des formations très pointues et très actuelles, immédiatement opérationnels.

Un problème va se poser, non pas au départ, mais après dix ans d'activités au service d'une entreprise. En effet, la technologie actuelle sera un jour ou l'autre dépassée et, avec elle, les diplômés d'aujourd'hui. L'entreprise n'hésitera pas à lâcher ces derniers pour se tourner vers de jeunes diplômés formés aux nouvelles technologies.

Un partenariat école - entreprise est absolument nécessaire. L'INPRES bénéficie actuellement d'un matériel très performant fourni par Télémécanique, à la condition que ce matériel soit également mis au service des entreprises : c'est un exemple de collaboration réussie. Quant aux stages prolongés en entreprise, ils servent souvent de période d'essai avant une embauche.

M. Jean VANSANTVOORT

Selon Monsieur VANSANTVOORT, l'enseignement technique secondaire devrait être considéré comme le tremplin idéal vers l'enseignement supérieur à vocation technique, qu'il soit de type court ou de niveau universitaire. L'orientation systématique en faveur de l'enseignement général est une erreur, d'autant que l'enseignement technique offre davantage de débouchés dans divers domaines.

erreur, d'autant que l'enseignement technique offre davantage de débouchés dans divers domaines. Il faut le dire et le faire savoir au public.

Dans le même temps, l'enseignement technique devrait peut-être redécouvrir ce qu'il était il y a vingt ans, à savoir un enseignement dispensant une excellente formation de base, permettant aux uns de postuler immédiatement un emploi et aux autres de poursuivre des études supérieures. On se demande parfois si on n'a pas changé à tort des formules éprouvées, qui étaient toujours pertinentes.

M. André GILLES

A chaque niveau d'enseignement, qu'il soit primaire, secondaire ou supérieur, note Monsieur GILLES, on a assisté à une dérive progressive, guidée par une volonté de «faire un peu de tout», c'est-à-dire aussi bien du technique que du général quelle que soit l'option de base.

Il faut aujourd'hui en revenir à l'essentiel. L'enseignement technique doit retrouver sa spécificité et se démarquer clairement de l'enseignement général, en recentrant ses programmes sur la formation technique proprement dite. C'est sur cette base qu'il faut convaincre le public du bien-fondé de cet enseignement.

M. Marc HIBEN, Service Marketing, Zone de distribution Province de Liège, Electrabel

Les problèmes rencontrés par l'enseignement technique sont très différenciés, estime Monsieur HIBEN. Les études techniques en hôtellerie, en agriculture et dans les secteurs menant à un travail d'employé ne connaissent ni la désaffection, ni les problèmes constatés pour les filières techniques industrielles.

Ce qui est véritablement en cause, c'est le statut et l'image de l'ouvrier dans notre société. La revalorisation de l'ouvrier est une tâche qui incombe avant tout aux entreprises.

M. Ivan FAGNANT, Directeur général de l'Enseignement de la Province de Liège

Les médias sont en partie responsables de la désaffection des jeunes vis à vis de l'enseignement technique, note Monsieur FAGNANT. Durant les années 80, une erreur a été commise, d'une part

en présentant l'économie essentiellement en termes de pertes d'emplois et d'autre part, en désignant l'enseignement comme une des causes des problèmes actuels – ce qui est une totale aberration.

Par ailleurs, le porte-parole actuel du patronat, Monsieur BEAUSSART, a récemment demandé la prolongation de l'enseignement fondamental jusqu'à 14 ans – un enseignement fondamental significativement désigné par l'expression «Ecole du fondement». Cette décision impliquerait que les jeunes n'auraient accès à la formation technique que plus tardivement encore.

Poursuivant sa réflexion, Monsieur BEAUSSART va jusqu'à remettre en question l'existence même de l'enseignement technique, lorsqu'il se demande s'il est vraiment indispensable de donner une formation technique aux jeunes et, dans l'affirmative, si celle-ci ne serait pas idéalement organisée en entreprise.

Qui pourra nous reprocher de suspecter cette «alternance» – à ne pas confondre avec l'enseignement en alternance – de n'être qu'un moyen indirect pour obtenir des subsides au sein des entreprises ?

La position de Monsieur BEAUSSART, qui ne fait que confirmer certaines évolutions politiques récentes, va à l'encontre de celle défendue par les patrons présents ici-même. C'est donc aux responsables présents qu'il revient de faire pression sur les représentants des associations patronales, afin d'arriver à une position commune des entreprises en faveur de l'enseignement technique. Si les entreprises ont réellement besoin de cet enseignement, les décideurs doivent, dans un premier temps, se mettre d'accord sur la question et, dans un deuxième temps, diffuser un message clair à l'extérieur.

Pour en revenir au cas des écoles à vocation agricole ou hôtelière évoqué plus haut, il faut tout d'abord remarquer que celles-ci sont très typées : on y va pour apprendre tel ou tel métier spécifique. Malgré quoi, ces écoles perdent aussi des élèves – dans une moindre mesure, il est vrai, que les écoles à vocation industrielle.

Il faut encore ajouter qu'on assiste actuellement à une évolution menant à la disparition progressive d'un certain nombre d'établissements. Cela s'explique par le fait que les écoles d'enseignement général n'hésitent pas à constituer leurs propres sections professionnelles pour conserver leurs élèves ; en revanche, elles possèdent rarement des sections techniques. Ainsi, les élèves en difficulté dans l'enseignement général «redescendent» de plus en plus souvent dans l'enseignement professionnel sans passer par le technique.

D'une manière générale, l'enseignement technique doit conjuguer deux problèmes :

- intéresser les jeunes, mais l'enseignement technique lui-même n'a aucun poids, ni aucun moyen pour les convaincre, si ce n'est présenter éventuellement des statistiques ;
- ajuster les programmes – idéalement en fonction des besoins des entreprises – mais, étant donné la disparité des exigences entre P.M.E. et grandes entreprises, l'école est confrontée à un impossible effort de synthèse.

La solution consiste-t-elle à rédiger un Livre Blanc, fruit d'une concertation entre toutes les parties concernées ? Réside-t-elle dans la mise sur pied de graduats ? Encore faut-il que ceux-ci soient fermement soutenus, une fois organisés. On se rappellera qu'il y a deux ans, les médias ont véritablement dénigré l'informatique dans son ensemble, sur base d'exemples puisés dans deux établissements réputés comme exécrables à l'intérieur même de la profession.

M. Paul MERCHIERS, Directeur de l'Institut Supérieur Industriel de la Province de Liège – ISIL Liège

Le problème des programmes est bien réel, confirme Monsieur MERCHIERS. Un jeune qui entame des études techniques pour les terminer quatre ou cinq ans plus tard n'a actuellement aucune garantie que ce qu'il aura appris dans l'intervalle ne sera pas dépassé sur le plan technologique à sa sortie.

Sans doute faudrait-il que les enseignants, les responsables d'entreprises et les décideurs politiques se concertent pour établir un cahier des charges, en posant préalablement la question de sa faisabilité, chaque partie ayant son niveau de responsabilité et d'action spécifiques. Ainsi, l'enseignement est soumis à certaines règles auxquelles il ne peut déroger. Il a toutefois à sa disposition deux rayons d'action, qui sont la formation de base et la formation continue.

Quelques pistes pourraient être opportunément suivies :

- réunir les enseignants des niveaux primaire, secondaire et supérieur, ce qui représente une démarche extrêmement inhabituelle ;
- encourager les enseignants – qui sont généralement passés directement d'un côté du banc à l'autre – à entretenir préalablement des contacts avec le milieu des entreprises ;
- changer la manière d'enseigner afin de rendre les jeunes davantage responsables et

entreprenants. En d'autres termes, favoriser en eux cette capacité d'entreprendre et de travailler par eux-mêmes qui leur fait si souvent défaut.

M. Léon VAES, Directeur de l'Ecole Polytechnique de Huy

L'apprentissage du savoir-être est un des points forts de l'enseignement technique, explique Monsieur VAES : le savoir-être est une qualité essentielle pour l'entreprise soucieuse de développer en chacun ce dont elle a besoin.

L'image de marque de l'enseignement technique, si elle relève d'un problème de société, débute par celle véhiculée par les étudiants eux-mêmes. En la développant positivement auprès d'eux, ils la propageront vers l'extérieur.

M. Jean-Marie VERSIE

En matière de formation en général et d'alternance en particulier, la SA Cockerill n'a aucunement l'intention de se substituer à l'enseignement, précise Monsieur VERSIE. Elle veut collaborer et c'est pourquoi un nouveau poste, chargé d'entretenir directement des relations avec l'enseignement, a été créé.

Cette décision à caractère institutionnel constitue un premier pas, tant il est vrai que, pour l'instant, la disponibilité du personnel vis-à-vis des étudiants et des enseignants est encore très limitée.

M. André GILLES

Serait-il possible d'imaginer une formule d'immersion prolongée des enseignants dans le monde de l'entreprise, propose Monsieur GILLES.

En retour, des spécialistes d'entreprises seraient invités à venir se frotter à l'enseignement. Les uns et les autres seraient ainsi confrontés à une réalité qu'ils ignorent.

M. Giuseppe DE GREGORIO

Pour qui l'aborde de l'extérieur, l'enseignement apparaît comme un monde extrêmement complexe, confie Monsieur DE GREGORIO. En revanche, on y rencontre une ouverture étonnante : c'est aussi pourquoi l'entreprise se doit d'ouvrir ses portes, même si, à l'évidence, celle-ci n'aura jamais la capacité d'accueillir tous les jeunes.

Dans cette perspective, Electrabel a organisé des cycles de perfectionnement, dont la partie administrative a été prise en charge par l'enseignement. L'expérience montre qu'une des principales difficultés consiste à trouver des cadres instructeurs, c'est-à-dire capables d'enseigner.

Electrabel envisage également de développer des stages pour enseignants, allant d'une durée de trois jours à six mois.

Ce programme nécessite de l'entreprise une organisation importante, à laquelle elle n'est pas habituée.

Déjà, les visites organisées à Electrabel pour l'enseignement se sont transformées. Loin d'être de simples promenades, elles se conçoivent avec des exposés, des conférences et des démonstrations concrètes.

L'échange proposé par Monsieur GILLES serait certainement profitable aux deux parties. Nul n'ignore le glissement vers un dangereux confort, qui menace l'employé après quelques années d'activités : il ne sait plus exactement ce qu'il fait, pourquoi il le fait et quelle est sa contribution exacte à l'ensemble. Dans ce contexte, l'opportunité offerte d'enseigner son savoir est redynamisante et valorisante.

Pour résumer, les relations qu'entretient Electrabel avec l'enseignement commencent à se structurer. Elles ne se développeront valablement que progressivement, sans précipitation.

M. Jean-Claude VERSIE

Certes difficile à organiser, l'échange proposé par Monsieur GILLES n'est pas une tâche impossible.

De gauche à droite :

M. Philibert CAYET, Président de la Fondation J. Boets
M. Ivan FAGNANT, Directeur général de l'Enseignement de la Province de Liège
M. Jean BOETS, Directeur général honoraire de l'Enseignement de la Province de Liège, Président d'honneur de la Fondation Jean Boets
M. André GILLES, Député permanent, Président du Conseil d'Administration de l'Association Liégeoise d'Electricité
M. Jacques HUGÉ, Directeur général Région Distribution Wallonie, Electrabel
M. Willy LEGROS, Vice-Recteur de l'Université de Liège



De gauche à droite :

M. Giuseppe DE GREGORIO, Communication, Responsable des Relations avec l'Enseignement francophone, Electrabel
M. René DELPORTE, Chef du Service Entretien de l'Unité II de la Zone de Production Nucléaire de Tihange, Electrabel
M. Lambert BRONCKART, Professeur à l'Institut Supérieur Industriel de la Province de Liège
M. Jean-Marie VERSIE, Chef du Service Electromécanique F/R, Relations avec l'Enseignement, Cockerill Sambre S.A.



Actuellement, l'accueil d'enseignants en formation au sein de Cockerill Sambre est un principe admis. Sa mise en oeuvre reste à faire et ne sera pas chose aisée. Le détachement de membres du personnel vers l'enseignement semble quant à lui nettement plus difficile à concevoir.

M. Michel DARIMONT

L'«immersion» en entreprise dont il est question est-elle possible ou ne serait-elle tout au plus qu'un passage plus ou moins prolongé en entreprise, demande Monsieur DARIMONT. N'oublions pas que le travail en entreprise et l'enseignement sont deux métiers très différents, qui ne s'improvisent ni l'un, ni l'autre. Ne faudrait-il donc pas aller vers des solutions plus souples ?

Cela étant dit, l'idée selon laquelle des cadres seraient envoyés dans des écoles est incontestablement séduisante : ils découvrirait beaucoup de choses, qui les amèneraient fort probablement à réviser leurs jugements – parfois sévères – sur l'enseignement.

Quoi qu'il en soit, ce type d'expériences, pour être valide, doit obligatoirement concerner des personnes réellement motivées et travaillant sur le terrain. Trop de personnes ayant vécu l'alternance – instructeurs comme enseignants – y ont été amenés de force, sans l'avoir eux-mêmes décidé. Malgré les bonnes volontés de part et d'autre, le bilan apparaît aujourd'hui décevant. Une fois encore, toute la question est de savoir comment il est possible de motiver des jeunes qui savent pertinemment qu'à la fin de leur formation, il n'y aura pour eux aucune perspective d'emploi.

Quelles que soient les approches retenues, elles doivent également s'entourer d'un maximum de précautions. Dans un premier temps, l'on est souvent tenté de recourir au bénévolat et à la prestation d'heures supplémentaires : c'est une pratique dont les acteurs ressortent très vite essouffés, aussi bien dans l'entreprise que dans l'enseignement.

M. André GILLES

Ce qui semble se dégager des différents points de vue exprimés, c'est la nécessité de construire ensemble, écoles et entreprises, un cahier des charges, sorte de Livre Blanc ou de mémorandum, constate Monsieur GILLES. Ne faudrait-il pas inscrire cette tâche au programme de l'Electropôle ?

Il serait également opportun de mettre au point une opération d'information sur la «famille» technique vis-à-vis des médias. Cette campagne d'information serait l'occasion de défendre l'enseignement technique, de rappeler les perspectives d'emploi qu'il offre et d'éviter qu'il ne reste aux yeux des médias et du public un enseignement de deuxième choix.

M. Philibert CAYET

Monsieur CAYET souhaiterait faire part de deux réflexions.

La première : faudra-t-il attendre qu'une génération entière de personnes orientées vers le général n'obtienne pas d'emploi – à ne pas confondre avec perte d'emploi – pour que les parents de demain se décident à nouveau à envoyer leurs enfants dans l'enseignement technique ?

Ensuite, n'oublions pas qu'à l'heure de l'Europe, Liège fait aussi partie de l'Eurégio. Ne court-on pas le risque de voir des techniciens venir de Hollande et d'Allemagne briguer des places incapables d'être tenues par nos diplômés ?

M. Jacques GEERTS

Monsieur GEERTS estime que c'est aux industries de venir dans les écoles, par l'intermédiaire des chargés de cours venant du secteur privé et formant les jeunes dans les domaines techniques.

M. André GILLES

Pour être satisfaisante, une convention nécessite que chaque partie en présence y trouve son compte, rappelle Monsieur GILLES.

Les points de vue échangés ici-même sont enrichissants, mais révèlent en même temps toute la complexité de la tâche à entreprendre. Il faut convaincre les décideurs politiques et économiques de l'importance des problèmes soulevés.

M. Jacques HUGE

On a rapproché deux aspects de la formation, explique Monsieur HUGE : le savoir-être et le savoir-faire. Tout le monde s'accorde à donner la priorité à une base solide, de qualité, et à poursuivre les relations école-entreprise, malgré un environnement juridique et légal défavorable, qui constitue un frein à la collaboration.

Il apparaît également essentiel de sensibiliser les médias, pour faire passer des messages positifs quant à la liaison entre le monde économique et l'enseignement technique.

COMITES DE COMPETENCES : SYNTHESE

Dans le cadre de la préparation du Panel de Midi sur le thème «Enseignement technique et entreprises de production et de distribution d'électricité», deux Comités de compétence ont réuni des représentants des entreprises et des délégués de l'enseignement, afin d'étudier les questions suivantes :

- les formations scolaires répondent-elles aux besoins réels des entreprises ?
- comment améliorer la collaboration entreprises-enseignement ?

Ces Comités de compétence, qui ont eu lieu les 11 et 12 mai 1995, ont respectivement traité ces questions :

- au niveau de l'enseignement secondaire (formation de l'ouvrier qualifié, du technicien) ;
- au niveau de l'enseignement supérieur (formation du gradué, de l'ingénieur).

1. Comité de compétences relatif à l'enseignement secondaire

1.1. Liste des participants

M. R. BAMPS, Directeur de l'Ecole polytechnique de Seraing
M. J. BOETS, Président d'honneur de la Fondation Jean Boets
M. P. CAYET, Président de la Fondation Jean Boets
M. M. DANS, Professeur attaché au Cabinet de M. le Député permanent André GILLES
M. M. DARIMONT, Professeur à l'Ecole polytechnique de Seraing
M. G. DE GREGORIO, Communication, Responsable des Relations avec l'Enseignement, Electrabel
M. R. DELPORTE, Chef du Service Entretien de l'Unité II de la Zone de Production Nucléaire de Tihange, Electrabel
M. P. FONTAINE, Chef de Bureau d'Etudes, Association Liégeoise d'Electricité (ALE)

M. M. HIBEN, Service Marketing, Zone de Distribution Province de Liège, Electrabel
M. J.-P. LAGNEAU, Chef du Service Conduite des Centrales de Bressoux et des Awirs, Electrabel
M. W. LEIDINGER, Directeur général adjoint de l'EPL
M. P. MARLY, animateur conseiller de la Fondation Jean Boets
M. N. RENKIN, Chef d'Atelier attaché au Centre des Méthodes

1.2. Synthèse des travaux

1.2.1. De l'offre et de la demande

C'est au départ des profils rencontrés à la faveur des examens d'embauche et des engagements récents de jeunes diplômés que les représentants d'entreprises formulent l'essentiel de leurs observations.

D'une manière générale, ils notent une incapacité de la plupart des jeunes diplômés à extrapoler et transférer leurs connaissances, ainsi que leur manque d'ouverture en dehors des connaissances purement techniques. En conséquence, ces jeunes éprouvent souvent des difficultés à envisager un processus dans sa globalité, ce qui n'est pas sans incidences sur leur motivation au travail.

La polyvalence et l'adaptabilité, qualités de plus en plus requises dans le secteur de l'électricité, font ainsi cruellement défaut : il y a là une insatisfaction de la demande actuelle des entreprises.

A un niveau plus concret, les représentants des entreprises de production d'électricité constatent un manque de connaissances en thermodynamique et instrumentation (capteurs), ainsi que dans des domaines complémentaires tels que les fluides et l'environnement (eau, air).

Quant aux représentants de l'enseignement, ils relèvent la présence, au sein du public, de préjugés défavorables à l'encontre de l'enseignement technique. De plus en plus, le choix pour

les filières techniques au niveau de l'enseignement secondaire s'effectue par défaut.

Le public optant pour l'enseignement technique s'est donc fortement modifié et est de moins en moins armé au départ des mêmes études.

Dans le même temps, les programmes ont également connu une évolution. Dans le passage des 42 aux 36 heures de cours par semaine, on constate que la part réservée aux cours généraux est restée la même, tandis que la part des cours purement techniques a fortement diminué.

Par effet cumulatif, l'enseignement technique se voit aujourd'hui obligé de faire en quelque sorte «deux fois plus avec trois fois moins».

1.2.2. Pistes à suivre

Les représentants d'entreprises préconisent, pour l'enseignement secondaire technique, le retour à une formation technique de base, solide et axée sur les principes de fonctionnement de base, tout en soulignant la nécessité de favoriser l'esprit de synthèse et la capacité d'expression (comptes rendus et rapports oraux ou écrits).

Selon eux, l'enseignement doit également veiller à l'apprentissage de démarches s'inscrivant dans un double aspect : qualité à toutes les étapes et sécurité omniprésente.

De leur côté, les représentants de l'enseignement insistent sur l'urgence d'une promotion de l'enseignement technique dans son ensemble et des diplômes délivrés par cet enseignement. Pour réussir, cet effort de promotion à entreprendre à l'intention du public, doit aussi rencontrer les décideurs politiques et économiques.

1.2.3. De la collaboration école-entreprise

Au niveau de l'enseignement secondaire technique, la collaboration école-entreprise se focalise essentiellement autour de l'enseignement en alternance.

Les représentants d'Electrabel font part des efforts menés en ce domaine par leur entreprise. Sans faire de l'enseignement en alternance au sens strict, Electrabel organise des stages et des cycles de perfectionnement pour les enseignants. Les succès obtenus encouragent un développement futur de cette collaboration entre l'entreprise et l'enseignement.

Concernant plus particulièrement l'enseignement en alternance, les représentants de l'enseignement estiment qu'une partie des difficultés rencontrées est liée au manque de perspectives d'embauche au terme de la formation. Cela a des conséquences directes sur la motivation des jeunes engagés dans le processus de l'enseignement en alternance.

2. Comité de compétences relatif à l'enseignement supérieur

2.1. Liste des participants

M. J. BOETS, Président d'honneur de la Fondation Jean Boets
M. L. BRONCKART, Professeur à l'ISIL
M. A. BURTON, Chef du Département Réseaux, SPE Secteur Sud - SOCOLIE
M. M. DANS, Professeur attaché au Cabinet de M. le Député permanent André GILLES
M. G. DE GREGORIO, Communication, Responsable des Relations avec l'Enseignement, Electrabel
M. G. DE WALEF, Chef du Service Formation d'Electrabel
M. M. HIBEN, Service Marketing, Zone de Distribution Province de Liège, Electrabel
M. W. LEIDINGER, Directeur général adjoint de l'EPL
M. P. MARLY, Animateur conseiller de la Fondation Jean Boets
M. R. VAN HOVE, Directeur technique à l'Association Liégeoise d'Electricité (ALE)

2.2. Synthèse des travaux

2.2.1. Des spécificités de l'enseignement supérieur

En Belgique, dans les secteurs relatifs à l'électricité, l'enseignement supérieur compte trois

niveaux : universitaire, supérieur de type long de niveau universitaire et supérieur de type court (graduat).

2.2.2. De l'offre et de la demande

Les représentants des entreprises constatent actuellement une baisse du niveau général des diplômés de l'enseignement supérieur, indépendamment des compétences individuelles propres à chacun.

Ils notent également un manque de maturité de la part des jeunes diplômés, peu formés (et informés) dès que l'on sort des registres purement techniques.

Les carences sont particulièrement marquées dans les registres suivants :

- connaissances économiques, politiques, financières, juridiques (structures et mécanismes politiques et financiers, fonctionnement et rôle des institutions, ...)
- connaissances des langues, malgré une amélioration ces dernières années ;
- communication et contacts humains.

Par ailleurs, de nombreux ingénieurs s'avèrent incapables de se mettre à l'écoute des ouvriers et d'encadrer les plus jeunes. Pour y remédier, l'école a son rôle à jouer (cours d'esthétique industrielle, philosophie, psychologie, environnement, etc.), aux côtés de l'entreprise (développement d'une culture d'entreprise : amicales, manifestations d'entreprises, etc.).

Les représentants des entreprises soulignent également le glissement opéré au sein des entreprises, où de plus en plus d'ingénieurs sont amenés à faire de plus en plus de social et de moins en moins de technique. Ainsi, Electrabel a évolué vers une société de gestion, davantage qu'une société de techniciens.

En résumé, les représentants des entreprises définissent la mission essentielle de l'école comme étant :

- de former en rapport avec l'actualité (ne plus apprendre des choses dépassées sous prétexte de «former pour former») ;
- d'apprendre à apprendre ;

- de dispenser pour ce faire les bases nécessaires et indispensables et de mettre l'accent sur la polyvalence, l'adaptabilité, la capacité à apprendre rapidement («tout, sauf la spécialisation»);
- d'organiser des visites et des rencontres en entreprises;
- de former à la démarche qualité et sécurité.

Les représentants de l'enseignement précisent que les évolutions en cours dans l'enseignement vont dans le sens des améliorations proposées (formation de base, formation à l'environnement, visites en entreprises, meilleure connaissance du monde des entreprises par les enseignants eux-mêmes).

L'Institut Supérieur Industriel de la Province de Liège (ISIL - Liège), pour sa part, accorde énormément d'importance aux mémoires présentés par les étudiants en dernière année d'études. A cela, plusieurs raisons :

- le sujet des mémoires est généralement proposé par une entreprise à l'occasion d'un stage;
- le mémoire représente souvent une excellente occasion, tant pour l'étudiant que pour l'enseignant parrainant le mémoire, d'avoir des contacts avec les entreprises;
- il permet d'aller au bout d'une démarche, en faisant appel à un ensemble large de connaissances.

2.2.3. De la collaboration école-entreprise

La collaboration école-entreprise doit pouvoir se développer sous diverses formes :

- développement des stages en entreprises pour étudiants et enseignants, ce qui nécessite l'existence de structures d'accueil appropriées au sein des entreprises et l'instauration de relations entre étudiants et instructeurs équilibrées;
- évolution des cours vers l'étude de cas réels et de problèmes concrets, suggérés par les entreprises, plutôt que des simulations;
- soutien accru des entreprises en matière d'équipements scolaires (les machines périmées en entreprises peuvent encore être utiles dans l'enseignement), qui pourrait aller vers la mise en place de centres de regroupement (un des objectifs de l'Electropôle);
- évolution vers des relations contractuelles entre Enseignement et Entreprises avec

engagement moral des entreprises.

Au passage, certains représentants d'entreprises se demandent s'il ne faudrait pas élaborer – dans l'environnement actuel extrêmement évolutif – des formules visant le maintien et l'entretien de la validité du diplôme (vers des diplômes décernés avec dates de péremption ?). Ces formules pourraient consister en recyclages, formations continues, etc... et permettraient indirectement de conclure un contact permanent entre entreprises et enseignement.

FONDATION JEAN BOETS

PANEL DE MIDI N°11
du mercredi 31 MAI 1995

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET ENTREPRISES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Placé sous la présidence de M. André GILLES, Député permanent, Président du Conseil d'Administration de l'Association Liégeoise d'Electricité

Liste des participants

M. R. BAMPS	Directeur de l'Ecole Polytechnique de Seraing
M. J. BOETS	Directeur général honoraire de l'Enseignement de la Province de Liège, Président d'honneur de la Fondation Jean Boets
M. L. BRONCKART	Professeur à l'Institut Supérieur Industriel de la Province de Liège - ISIL Liège
M. A. BURTON	Chef de Département, SPE Secteur Sud - SOCOLIE
M. P. CAYET	Président de la Fondation Jean Boets
M. P. CRESPIEN	Secrétaire du Comité Provincial de Liège pour la Promotion du Travail
M. M. DANS	Trésorier adjoint de la Fondation Jean Boets
M. M. DARIMONT	Professeur à l'Ecole Polytechnique de Seraing
M. E. DAVID	Directeur de l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur de Seraing
M. G. DE GREGORIO	Communication, Responsable des Relations avec l'Enseignement, Electrabel
M. P. H. DE VOS	Chef du Service Communication, Electrabel
M. G. DE WALEF	Chef du Service Formation, Electrabel
M. R. DELPORTE	Chef du Service Entretien de l'Unité II de la Zone de Production Nucléaire de Tihange, Electrabel

M. P. DEPRETRE	Directeur de la Centrale des Awirs, Electrabel
M. DESRAMAULT	Responsable du Service Electricité, Uniroyal Englebert
M. M. DETROZ	Secrétaire de la Fondation Jean Boets
M. E. DUVIVIER	Trésorier de la Fondation Jean Boets
M. I. FAGNANT	Directeur général de l'Enseignement de la Province de Liège
M. P. FONTAINE	Chef de Bureau d'Etudes, Association Liégeoise d'Electricité (ALE)
M. J. GEERTS	Directeur de l'Institut Supérieur d'Enseignement Technologique
M. A. GILLES	Député permanent, Président du Conseil d'Administration de l'Association Liégeoise d'Electricité (ALE)
M. M. HIBEN	Service Marketing, Zone de Distribution Province de Liège, Electrabel
M. J. HUGÉ	Directeur général Région Distribution Wallonie, Electrabel
M. R. JACQUET	Directeur de la Zone de Production Nucléaire de Tihange, Electrabel
M. M. JANSSENS DE VAREBEKE	Adjoint au Directeur de la Zone de Distribution Province de Liège, Electrabel
M. J.-P. LAGNEAU	Chef du Service Conduite des Centrales de Bressoux et des Awirs, Electrabel
M. J. LAMBRECHTS	Professeur à l'Ecole Polytechnique de Seraing
M. J. LEBOIS	Directeur a.i. de l'Ecole Polytechnique de Herstal
M. M. LECERF	Inspecteur général de l'Enseignement de la Province de Liège
M. W. LEGROS	Vice-Recteur de l'Université de Liège
M. W. LEIDINGER	Directeur général adjoint de l'Enseignement de la Province de Liège
Mme MACQUET	Centre de Technologie Libre du Hainaut
M. P. MARLY	Animateur conseiller en communication de la Fondation Jean Boets
M. P. MERCHIEERS	Directeur de l'Institut Supérieur Industriel de la Province de Liège - ISIL Liège
M. J. NANDRIN	Responsable du Service Audio-Visuel du Centre des Méthodes de la Direction générale de l'Enseignement de la Province de Liège
M. J.-G. NOEL	Directeur de l'Institut St Laurent Liège
M. E. PETERJES	Directeur technique de la Câblerie d'Eupen SA
M. J.-J. PLEYERS	Service Communication, Zone de Production Nucléaire de Tihange, Electrabel
M. N. RENKIN	Chef d'atelier, Centre des Méthodes de la Direction générale de l'Enseignement de la Province de Liège
M. U. REYNDERS	Echevin de l'Instruction publique de la Ville de Saint-Nicolas
M. M. SCHILS	Directeur du Personnel, Balteau SA (Transformateurs)
M. S. SCORSET	Directeur d'EFA SC

M. F. THISE	Directeur de la Zone de Distribution Province de Liège, Electrabel
M. L. VAES	Directeur de l'Ecole Polytechnique de Huy
M. R. VAN HOVE	Directeur technique, Association Liégeoise d'Electricité (ALE)
M. L. VANDERHOVEN	Chef de Cabinet du Député permanent A. GILLES
M. J. VANSANTVOORT	Directeur général de l'Association Liégeoise d'Electricité (ALE)
M. J.-M. VERSIE	Chef du Service Electromécanique F/R, Relations avec l'Enseignement, Cockerill Sambre SA

l'a.s.b.l. CENTRE de COOPERATION TECHNIQUE et PEDAGOGIQUE (CE.CO.TE.PE.)

Un instrument de liaison économie-enseignement

Créée en 1974 par le Conseil provincial, cette a.s.b.l. a pour objectif de contribuer à la promotion de l'économie en y associant le réseau d'enseignement de la Province de Liège.

Par vocation, le Centre de Coopération Technique et Pédagogique est l'instrument privilégié d'une liaison souple et efficace entre le monde économique et l'enseignement.

5 Départements :

CIFOC : Centre d'Innovation et de Formation Continue

FORMULTIMEDIA : Formation par moyens Multimédia

CEFAP : Centre de Formation aux Automatismes de Production

CEFOP : Centre de Formation Continue du Paramédical

HORUS : Centre de Formation Continue et de Recherche en Sciences de l'Information et Sciences Sociales

En collaboration avec des partenaires publics et privés,

nous avons organisé des consultances et formations dans divers secteurs : agriculture, mécanique, construction, informatique, imprimerie, photocomposition, management, communication, pédagogie, auxquels il faut ajouter les domaines spécifiques des départements CEFAP et CEFOP.

Que pouvons-nous vous offrir ?

Des formations :

De l'ouvrier à l'ingénieur industriel, dans pratiquement tous les secteurs professionnels.

Du recyclage ponctuel (quelques jours) à la formation approfondie (plusieurs années).

Notre expérience nous permet de trouver des solutions adaptées à vos problèmes.

Des expertises :

Un expert peut collaborer sur site si nécessaire, à la résolution d'un problème d'infrastructure, d'équipement, de ressources humaines.

Des productions de supports multimédia :

Des supports écrits, audiovisuels ou informatiques peuvent être réalisés et produits pour vos formations.

a.s.b.l. CE.CO.TE.PE.

**Centre de Coopération
Technique et
Pédagogique**

**Rue du Commerce, 14
B. 4100 SERAING**

**Tél./Fax :
32 - (0)41/382830**